



Déclaration liminaire CTREA Occitanie du 13 juin 2019

La casse continue à la rentrée 2019

Monsieur Le Directeur Régional, Mesdames, Messieurs,

Les représentant-es des personnels des organisations syndicales (CGT Agri, SNETAP-FSU, FO EA, Sud Rural, SEA-UNSA) ici rassemblé-es ont décidé unanimement de ne pas siéger à la réunion du CTREA prévue ce jour.

➤ **Parce que le ministère reste sourd à nos revendications depuis des mois :**

L'Enseignement Agricole marqué par ses spécificités et sa forte identité occupe une place de choix au sein du paysage éducatif français. Il représente une chance pour l'avenir des jeunes et du territoire. Les décisions prises pour satisfaire aux injonctions de la loi de finances 2019 vont affaiblir voire remettre en cause son existence. Sous couvert de « mieux faire connaître l'enseignement agricole confronté à une érosion d'effectif » le ministère engage une réforme « systémique » qui va lourdement impacter la qualité de l'enseignement, le fonctionnement des établissements et les conditions de travail de tou-ttes les agent-es.

Contre-réformes du bac général et du bac technologique mises en place dans une précipitation et un amateurisme sidérants, baisse générale de la DGH, relèvement des seuils de dédoublements qui deviennent indicatifs... N'en jetez plus ! Toutes ces mesures s'inscrivent dans une logique comptable funeste avec pour seul objectif assumé par le ministre : la suppression de 50 postes. Face à des perspectives aussi inquiétantes, que dire de l'autonomie des établissements présentée comme une « solution miracle » ? Elle permettrait une meilleure gestion car au plus près des besoins des usagers... Le discours de l'autorité académique, relayé localement par des équipes de direction : « Si nous recrutons des élèves nous aurons les moyens », sans que la DGH ne soit précisément donnée, n'a pour objectif que d'endormir les personnels... Mais nous ne sommes pas dupes !!! Il s'agit bien là d'organiser la concurrence entre les lycées et de renvoyer au niveau local la responsabilité de la gestion de la pénurie de moyens entérinée au niveau national. Les arbitrages se feront dorénavant dans les lycées au sein des équipes pédagogiques : il faudra choisir entre options et dédoublements sous la pression des directions d'établissement et des autorités académiques. Ce redéploiement de la gestion des DGH avec une baisse effective de moyens va tendre les relations entre les personnels. Elle créera de fait une rupture dans l'égalité de traitement entre les lycéen.nes et entre les agent-es sur le territoire national. C'est intolérable!

➤ **Parce que les propositions de l'administration sur les évolutions du protocole de gestion des agent-es de CFA-CFPPA sont inacceptables et ne reposent sur aucun argument économique**

Pour les enseignant.e.s en CFA et CFPPA, la référence aux 1607 heures annuelles est inadmissible ! Nous réaffirmons l'objectif d'atteindre les « 648 heures d'équivalent face à face »

Nos organisations nationales exigent un vrai cadre réglementaire sur les obligations de service des personnels recrutés en CFA-CFPPA afin de garantir leurs conditions de travail et de rémunération.

Par ailleurs au niveau régional, la situation financière est tendue dans certains centres. Des non-renouvellements voire des licenciements sont prévisibles suite aux réponses aux appels d'offre lancés par le Conseil Régional pour les formations pour adultes, qui conduisent à un assèchement de la formation continue. Nous dénonçons une situation très préoccupante qui crée un climat anxiogène chez les agent-es. Dans ce contexte si difficile, nous appelons de nos vœux une collaboration plus étroite entre la DRAAF et le Conseil Régional

➤ **Parce que les perspectives de rentrée 2019 sont très inquiétantes dans la région Occitanie.**

Nous tenons d'abord à vous faire part de nos interrogations face au peu de considération que vous apportez au CTREA. En effet, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de vous dire notre mécontentement devant la réduction de son périmètre de compétences. Alors que les enjeux sont de taille, prévoir une réunion de 2 heures sonne comme une provocation. Par ailleurs, un certain nombre de documents préparatoires ne nous ont pas été transmis : aucune information sur la DGH notifiée aux établissements, sur l'enveloppe optionnelle, sur l'évolution des dotations en personnels... Vous n'avez même pas daigné répondre à notre interrogation du 29 mai sur la dotation en assistant-es d'éducation (AE)... Il apparaît évident qu'il s'agit de choix délibérés en matière de dialogue social déjà malmené. La rentrée est préparée dans la plus complète opacité vis-à-vis des personnels et des usagers.

Les lignes de forces de la politique régionale, nous les connaissons : **« Faire toujours plus avec toujours moins. »**

Selon nos informations, les lycées de la région perdraient 7,1 postes d'AE et 7,2 postes dans les autres catégories (à priori enseignant.e.s). Si tel est le cas, force est de constater que la région Occitanie aura été une bonne élève, au-delà même des annonces nationales !

Concernant les AE, les propos tenus par l'adjoint au directeur général lors de la réunion du CTEA de la semaine dernière font débat : en Occitanie la ligne budgétaire aurait été abondée de 40 000 € supplémentaires... Où sont passés les crédits dédiés au financement des postes d'AE ? L'étonnement est à son comble quand on sait qu'au CTREA du 29 janvier vous vous étiez engagés à une baisse lissée de 1 poste sur l'ensemble de la région niant de fait les objectifs assignés à la revalorisation des crédits budgétaires: permettre de maintenir voire d'augmenter la dotation existante.

Les représentant-es des personnels au CTREA Occitanie, refusent de cautionner les décisions néfastes pour l'avenir des jeunes qui ont fait ou feront le choix de l'Enseignement Agricole Public. Elles et ils dénoncent les manœuvres de notre autorité académique : la magie d'Oc ne peut pas opérer pour masquer la baisse de moyens !

Elles et ils demandent l'abandon des mesures de suppression des seuils de dédoublements, le rétablissement des postes supprimés, une DGH à hauteur des besoins, et la conduite d'une réflexion globale pour créer des conditions réellement favorables à une augmentation des effectifs dans les établissements d'Enseignement Agricole public.

Elles et ils appellent tous les personnels à agir ensemble avec détermination.